

Le palais de justice de Bruxelles accumu

■ Cette fois, c'est une tentative de suicide qui a mis le feu aux poudres.

Éclairage
Jean-Claude Matgen

Le parquet et les avocats de Bruxelles se sont rangés derrière les juges francophones du tribunal correctionnel qui n'ont pas tenu leurs audiences, mardi matin, pour protester contre le manque de mesures de sécurité au sein du palais de justice de la capitale.

L'action faisait suite à la tentative de suicide d'une femme avec un couteau de cuisine survenue, lundi, devant la 55^e chambre (LLB du 25 février). Le travail a repris normalement mardi après-midi. La femme a, elle, été inculpée de port d'arme illégal.

Les bâtonniers néerlandophone et francophone des barreaux bruxellois ont dit partager "la préoccupation générale des juges" et "demander des mesures de sécurité complémentaires".

Koen Peumans, porte-parole du SPF Justice, a répondu que "la sécurisation du palais de justice de Bruxelles est un dossier prioritaire". Le hic, c'est que le bâtiment est un monument classé. Il n'est donc pas possible d'y implanter de dispositif permanent sans l'accord de toutes les parties concernées.

En 2012, le SPF avait procédé à un test en installant, quelques jours durant, une allée menant à un portique de sécurité par laquelle devaient passer les personnes pénétrant dans le bâtiment. "Tous les acteurs s'étaient montrés satisfaits de son fonctionnement. Mais la Direction des monuments et des sites s'est opposée à son implantation à cet endroit",



Le palais de justice de Bruxelles accumule les problèmes, les déboires et les incidents depuis des années.

explique Koen Peumans. Il est désormais prévu de détruire, en mai, deux salles se trouvant à proximité immédiate de l'entrée du bâtiment afin d'y installer le dispositif en question. Quand celui-ci sera-t-il opérationnel? Le SPF Justice ne donne aucun délai. Cela écrit, il sied de rappeler que les "déboires" du palais de justice de la capitale ne datent pas d'hier.

1 **Evasions, incendies et meurtre.** Même si les faits se sont déroulés dans les locaux de la justice de paix, qui ne font pas partie de l'enceinte du palais de justice, l'assassinat du juge de paix Isabelle Brandon, en pleine salle d'audience, en juin 2010, avait suscité un vif émoi et mis en évidence les dangers auxquels les magistrats sont exposés dans des endroits largement ouverts au public. On se souviendra aussi de l'évasion, en août 2009, de trois détenus dangereux avec l'aide de deux complices, qui s'étaient engouffrés, cagoulés et armés, dans la salle d'audience (non gardée) du tribunal correctionnel. Les évadés furent repris et condamnés. Par ailleurs, tout le monde a en mémoire l'incendie qui, le 3 janvier 2012, avait détruit le greffe de la cour d'appel de Bruxelles sans faire (par miracle) de victimes. On s'était alors rendu compte que le système d'alarme n'avait pas fonctionné et qu'il n'existait pas de plan ni de procédure d'évacuation du palais.

3 Questions à



LUC HENNART
Président du tribunal de première instance de Bruxelles.

D'autre part, il s'agissait de donner un signal: ce qui s'est passé lundi n'était pas banal. C'était un événement grave, dont les conséquences auraient pu être bien plus graves encore. Il faut que les consciences se réveillent: il ne suffit pas de se dire "il y a un problème de sécurité" et en rester là. Il fallait lancer un signal au monde extérieur et au politique.

sécurité ne se préoccupe que des détenus qu'il a accompagnés. Tous ces éléments font que cela finit par peser. Que faudra-t-il encore pour qu'un jour quelque chose se passe? Ce qui s'est passé lundi, comme cela avait été le cas avec la juge Brandon et son greffier, ce n'est pas le fait d'un criminel de grand chemin, c'est sans doute quelque un de désespéré. Et cela se rencontre partout, pas seulement à Bruxelles.

1 Pourquoi cette action des juges du tribunal de première instance qui ont remis toutes les audiences mardi matin?
Il y a, d'une part, le fait que mardi, en arrivant à l'audience, les juges avaient le sentiment que l'incident de lundi n'avait ébranlé personne. Les collègues se sont dit que l'on aurait pu imaginer un renfort au niveau policier et du corps de sécurité. Il n'en était rien.

2 Il y a des projets pour mieux sécuriser le palais de justice.
Il est clair que l'on réfléchit. Je conviens tout à fait que la problématique de la sécurité est difficile. Mais on a un peu le sentiment que, parce que c'est difficile, rien n'avance. On a déjà fait des comptes. Actuellement, on entre dans le palais de justice comme dans un moulin. Il y a des audiences correctionnelles où il n'y a pas un policier dans la salle. Le corps de

3 Y a-t-il des mesures immédiates à prendre?
Oui car il y a un problème. Si déjà on pouvait installer un détecteur de métaux et un minimum de contrôle d'identité aux entrées, on ferait déjà un grand pas. Si on faisait cela, ce serait pas mal. Et il faut le faire à l'entrée principale et rue aux Laines.

Plusieurs cuisines Varena en liquidation
pour nouvelle collection

DOMINIQUE HGO
Rue de Stalle 210 - 1180 BXL
www.dominiquehgo.be
+32 (0)2 649 95 94

le les déboires

2 Insalubrité. Le bâtiment, qui ne compte plus de conservateur, est en outre largement délabré. Inondations, pannes électriques, insalubrité de nombreux locaux abritant les magistrats et le personnel des greffes sont le lot quotidien de ceux qui travaillent dans le mammoth de Poelaert. Sans compter les rapports accablants des services d'inspection.

3 Opérations portes ouvertes. En 2003, 2004 puis 2009, des journalistes de la RTBF s'étaient amusés à se laisser enfermer de nuit dans le palais. Ils y avaient

passé des heures sans rencontrer quiconque, entrant à loisir dans des locaux qui contenaient pourtant des documents importants.

4 Un manque d'agents de sécurité. Des procès annulés, des audiences suspendues ou reportées: le

manque récurrent d'effectifs au sein du service de sécurité du palais a perturbé pendant des mois le fonctionnement de la justice. Idem pour le transfert des détenus des

"Le vaste plan de réaffectation du palais prévu par le gouvernement ne verra jamais le jour."

M^e BUYLE

L'ancien bâtonnier enterre le Masterplan du gouvernement.

prisons vers les cellules du palais puis vers les salles d'audiences.